

Je la dépose sur son lit et je demande aussitôt de la lumière. Je procède tout de suite à un examen vaginal croyant à une de ces délivrances promptes, après un travail en apparence peu énergique, mais je constate, à ma surprise, que le col est à peine dilaté d'un pouce de diamètre. On m'apporte enfin de la lumière, j'aperçois la tête affaissée sur l'épaule, la figure gonflée, livide, une écume sanglante à la bouche et au nez, le pouls n'est plus perceptible, la résolution des membres est complète. J'applique l'oreille à la région du cœur, aucune pulsation. La mort a été instantanée. Je songe aussitôt à sauver l'enfant, je m'empare d'un scalpel et je pratique l'opération césarienne. Le fœtus est extrait de la matrice, mais il est déjà asphyxié. Tous les moyens usités en pareils cas sont tentés pour le rappeler à la vie, mais sans aucun résultat.

Il n'existait rien d'anormal au corps de l'utérus ainsi qu'aux annexes, non plus qu'aux autres organes de l'abdomen. Je n'ai pas poussé l'autopsie plus loin, mais je crois que, d'après les symptômes, on peut rapporter la mort de la mère à une congestion pulmonaire.

II. Le 1er Février 1864, M. le Dr. A. Marien, de la Rivière des Prairies, étant obligé de s'absenter, me pria d'aller voir l'épouse de Narcisse Dufort, de la même paroisse. Cette femme était affectée de fièvre typhoïde et enceinte de sept mois. Je constatai en arrivant qu'il n'y avait plus rien à faire pour elle, tous les symptômes d'une mort prochaine étant évidents. Je prévins le mari et la famille et je fis demander M. Alf. Toupin, curé du lieu. Je m'assurai alors de la grossesse et de la vie du fœtus. Après que la malade eut reçu ses derniers sacrements, comme elle n'avait que peu d'heures à vivre, je résolus d'attendre sa fin pour pratiquer l'opération césarienne et je priai M. le curé de vouloir bien demeurer, ce qu'il fit. La mort étant survenue sur les 11 h. P. M., je pratiquai, aussitôt après sa constatation, l'opération césarienne, et j'eus la satisfaction d'extraire un enfant vivant. M. le curé lui administra le baptême. L'enfant mourut deux heures et demie après. Si la mère n'avait pas eu une maladie aussi longue, qui avait dû nécessairement altérer la vigueur du fœtus, je crois qu'il aurait pu vivre, quoiqu'à sept mois, car il était bien constitué.

III. Le 4 mai 1870, mon confrère, le Dr. A. Laporte fut appelé pour accoucher l'épouse de Joseph Lafrance, du village de la Pointe-aux-Trembles. Cette femme, d'un tempérament pléthorique, d'un embonpoint considérable, ayant déjà eu plusieurs enfants, était cependant fatiguée par des privations et autres causes et avait eu une grossesse très pénible. Au commencement du travail, une attaque d'éclampsie s'étant déclarée, le Dr. Laporte me fit demander. Les convulsions étaient très intenses et le col n'était presque pas dilaté. Une saignée fut pratiquée et quelques autres moyens furent tentés, mais la femme ne tarda pas à succomber. Je pratiquai aussitôt,